

Note sur l'évolution des prix à la consommation finale des ménages au Cameroun en Mai 2023

Tirée par les prix des produits alimentaires qui grimpent de 13,7%. l'inflation se situe en moyenne annuelle à 7,5%

L'Institut National de la Statistique (INS) a le plaisir de publier la note sur l'évolution des prix à la consommation finale des ménages du mois de mai 2023.

Par rapport au mois précédent, les prix à la consommation finale des ménages ont enregistré une hausse de 0,4% en mai 2023, après une augmentation de 0,7% en avril. Cet accroissement de prix observé ce mois est principalement dû à une progression de 1% des prix des produits alimentaires, de 0,3% des coûts de transport et de 0,3% des coûts liés au « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ».

- La hausse de 1% des prix des produits alimentaires s'explique principalement par l'augmentation des prix des légumes, des « laits fromages et œufs » et dans une moindre mesure des poissons et fruits de mer. En revanche, les prix des huiles et graisses continuent de baisser ; les prix des pains et céréales ainsi que ceux des fruits se sont repliés.
- Les coûts liés au transport sont en hausse de 0,3% en raison de l'augmentation des coûts d'achat de véhicule et des services de transport (notamment les transports aérien et routier de passagers).

Par rapport au même mois en 2022, le niveau général des prix a augmenté de 7,8% en mai 2023, principalement en raison de la flambée des prix des produits alimentaires de 11,8% et des coûts de transport de 16,2%.

En moyenne sur les douze derniers mois, le taux d'inflation en mai s'élève à 7,5%, dépassant le seuil de 3% fixé par la CEMAC. Cet accroissement provient surtout de la progression de 13,7% des prix des produits alimentaires et de 8,4% des prix des meubles, articles de ménage et d'entretien courant.

Le taux d'inflation sous-jacent¹, qui exclut les prix des produits pétroliers et du gaz domestique notamment, a augmenté pour atteindre 6,9%, après une hausse de 6,8% en avril 2023. L'inflation n'est pas seulement entretenue par les produits frais et les produits énergétiques dont les prix ont augmenté de 11,7% et 3,3% respectivement.

Suivant l'origine des produits, l'inflation est davantage d'origine locale. En effet, elle est plus prononcée pour les produits locaux dont les prix ont augmenté de 8,0%, que pour les produits importés dont les prix ont connu une hausse moins forte de 5,9%.

Encadré : Passage de l'IPC à l'IHPC

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), qui sera désormais publié mensuellement au niveau national, vient remplacer l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) qui a été publié jusqu'en fin 2022. Il est élaboré conformément au règlement N°03/21-CEMAC-UEAC-CM-36 de la CEMAC.

L'IHPC prend en compte la nouvelle structure de consommation finale des ménages issue de la cinquième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM5) de 2022. La mise à jour du panier de biens et de services permet aussi de calculer un IHPC qui reflète les changements dans les habitudes de consommation finale des ménages. Le passage de la base 2022 vers la base 2011 s'effectue en multipliant l'IHPC par le coefficient de raccordement qui est de 1,27865804 au niveau de l'indice global.

Il est important de préciser que les opérations de raccordement ne modifient pas les variations de prix d'une période à une autre. Une note méthodologique sur la mise en place de l'IHPC sera diffusée ultérieurement.

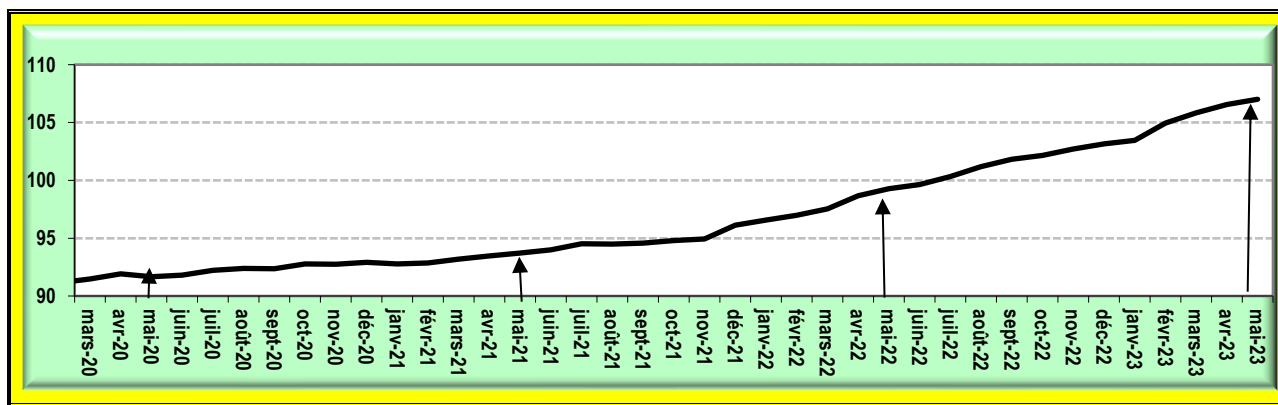
La note détaillée sur l'évolution des prix au premier semestre 2023 sera élaborée et diffusée au plus tard le 31 juillet 2023.

Tableau 1 : Variation des prix à la consommation finale des ménages

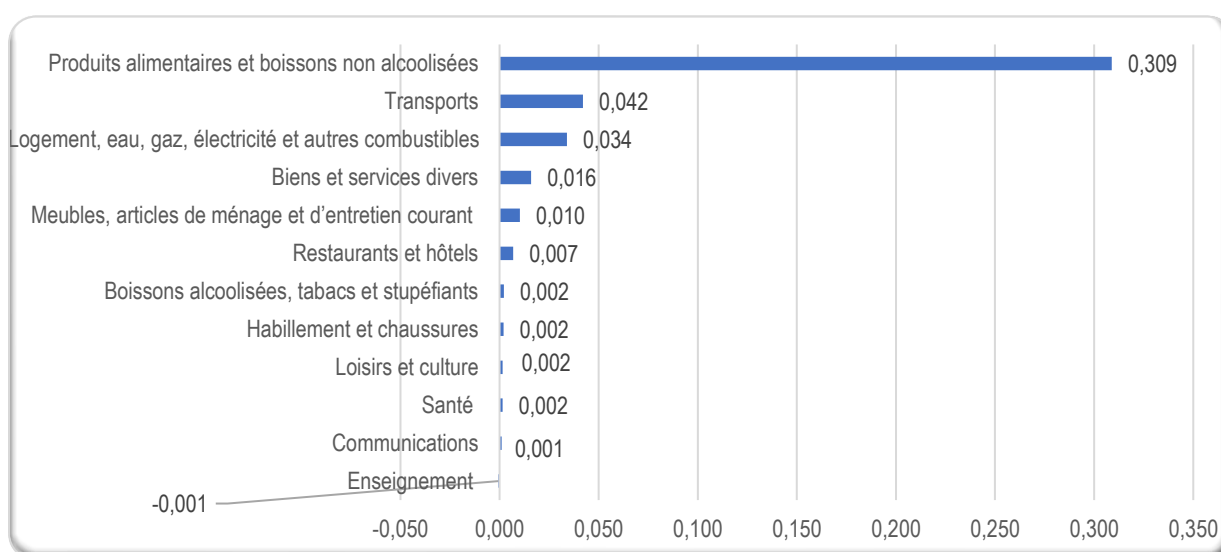
Variation (%)	Mai 2022	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023
Mensuelle	0,6	0,8	0,7	0,4
Sur un an	5,9	8,5	8,0	7,8
En moyenne sur les douze derniers mois	3,5	7,1	7,3	7,5

¹ Hors produits à forte variabilité des prix

Graphique 1 : Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages



Graphique 2 : Contributions des fonctions de consommation à la variation mensuelle de l'indice



Note de lecture :

- La contribution à la variation mensuelle de l'indice des prix à la consommation présentée est un indicateur utilisé pour analyser l'impact de chaque catégorie de produits sur la variation globale de l'indice des prix à la consommation. Par exemple, sur une variation mensuelle de 0,4% enregistrée ce mois, la catégorie "produits alimentaires et boissons non alcoolisées" a apporté 0,3 point de pourcentage.
- Une contribution positive d'une catégorie indique qu'elle contribue à la hausse de l'indice des prix à la consommation, à contrario, une contribution négative indique qu'elle exerce une influence à la baisse.
- La somme des contributions à la variation mensuelle de l'indice correspond à la variation mensuelle.

Graphique 3 : Evolution de l'indice des prix à la consommation finale des ménages par origine des produits

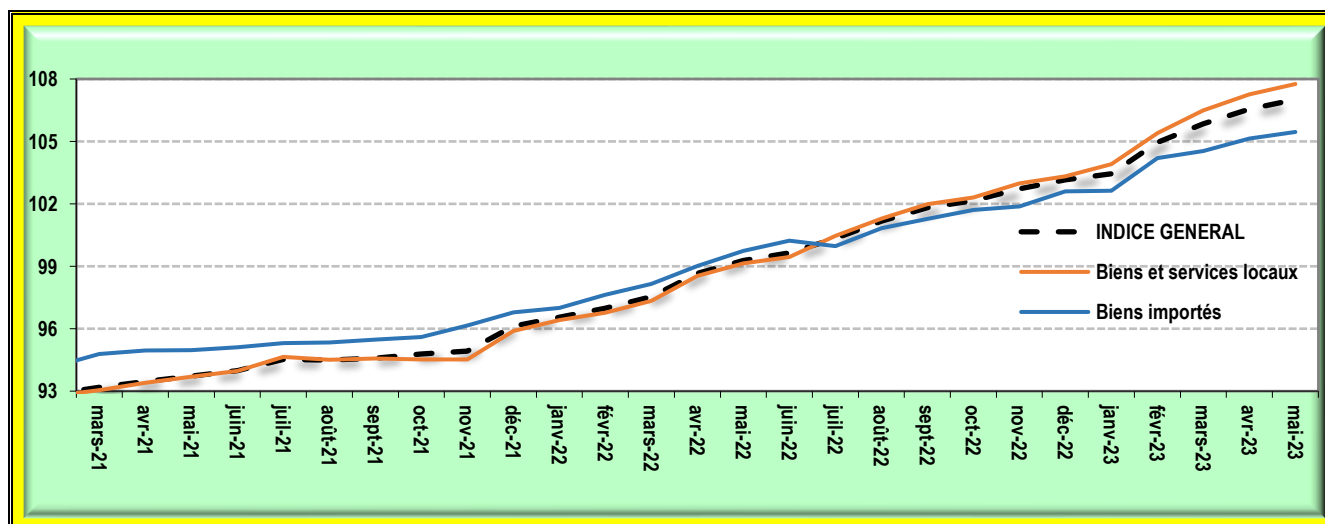


Tableau 2 : Evolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (Base 100 année 2022)

FONCTION DE CONSOMMATION	Indice					Variations		
	Janv-23	Févr-23	Mars-23	Avril-23	Mai-23	Mai-23/ Avril-23	Mai-23/ Mai-22	Juin-22 à Mai-23/ Juin-21 à Mai-22
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	106,6	107,1	107,4	108,7	109,8	1,0%	11,4%	13,5%
Produits alimentaires	106,7	107,3	107,6	108,9	110,0	1,0%	11,6%	13,7%
Pains et céréales	105,3	106,6	107,3	108,0	107,9	-0,1%	7,1%	15,9%
Viandes	103,5	104,0	104,4	104,8	105,0	0,1%	0,2%	10,3%
Poissons et fruits de mer	106,4	107,7	109,3	107,7	109,0	1,2%	11,9%	14,5%
Lait, fromage et œuf	104,8	105,6	106,5	106,5	106,9	0,3%	11,4%	15,1%
Huiles et graisses	111,2	110,0	108,5	106,3	104,8	-1,5%	15,8%	27,8%
Fruits	109,3	110,9	112,0	113,0	112,5	-0,5%	14,0%	3,2%
Légumes	108,9	108,7	108,6	114,7	119,2	3,9%	23,0%	11,0%
Sucre, et confiserie	104,6	105,1	105,8	106,6	106,5	0,0%	8,3%	7,6%
Produits alimentaires n.c.a	106,5	107,3	106,6	107,2	107,8	0,6%	6,3%	10,2%
Boissons non alcoolisées	101,9	102,3	102,5	102,7	102,7	0,1%	3,1%	4,3%
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	101,7	101,9	102,2	103,6	103,7	0,1%	4,4%	4,3%
Habillement et chaussures	102,1	102,6	103,0	104,1	104,1	0,0%	4,3%	4,4%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	101,7	102,4	102,6	102,7	103,1	0,3%	2,9%	2,3%
Meubles, articles de ménage et d'entretien courant	105,2	105,7	106,3	107,0	107,3	0,2%	8,5%	8,4%
Santé	100,5	100,6	100,7	100,8	100,8	0,0%	0,9%	0,7%
Transports	101,1	109,7	114,9	115,3	115,6	0,3%	16,2%	7,0%
Communications	100,3	100,4	100,4	100,4	100,4	0,0%	0,7%	0,9%
Loisirs et culture	101,1	101,2	101,4	101,4	101,5	0,1%	1,6%	1,8%
Enseignement	102,2	102,3	102,3	102,3	102,3	0,0%	3,7%	3,4%
Restaurants et hôtels	103,4	103,9	104,3	104,7	104,8	0,1%	5,3%	7,4%
Biens et services divers	103,6	104,2	104,3	104,8	105,1	0,3%	5,9%	5,8%
INDICE GENERAL	103,5	105,0	105,8	106,6	107,0	0,4%	7,8%	7,5%
NOMENCLATURES SECONDAIRES								
Biens et services locaux	103,9	105,4	106,5	107,3	107,8	0,5%	8,7%	8,0%
Biens importés	102,6	104,2	104,5	105,1	105,5	0,3%	5,7%	5,9%
Energie	102,0	106,8	107,2	107,5	107,9	0,4%	8,1%	3,3%
Produits frais	107,8	108,2	108,7	111,3	114,0	2,4%	16,1%	11,7%
Hors produits frais et énergie	103,0	104,3	105,3	105,8	105,8	0,1%	6,3%	6,9%
Yaoundé	103,1	105,1	106,1	107,2	107,4	0,2%	8,1%	7,9%
Douala	104,0	105,0	105,8	106,6	107,2	0,5%	7,7%	7,3%
Maroua	103,0	103,7	104,8	105,7	106,6	0,9%	7,1%	6,6%
Bafoussam	104,2	105,8	105,9	106,1	106,3	0,2%	8,1%	8,2%
Buéa	103,1	104,9	105,9	106,3	107,1	0,8%	7,7%	8,0%
Garoua	104,5	104,9	105,5	105,6	105,8	0,2%	6,7%	6,3%
Ebolowa	103,3	105,4	106,6	106,5	106,8	0,3%	7,7%	6,4%
Ngaoundéré	102,0	105,2	105,8	106,0	107,5	1,5%	7,1%	7,8%
Bertoua	102,7	104,7	106,7	108,6	108,2	-0,4%	11,2%	8,5%
Bamenda	103,5	104,8	105,6	105,8	105,9	0,1%	6,7%	7,4%